

LA FRANCOPHONIE ÉCONOMIQUE DE DEMAIN
Colloque du RDÉE Canada du 18 au 19 juin 2015
Hôtel Fort-Garry, Winnipeg, Manitoba

ATELIER A - L'IMMIGRATION ÉCONOMIQUE

Par Ibrahima Diallo

Bonjour à tous et à toutes,

Tout d'abord, j'aimerais remercier RDEE Canada de m'avoir invité à cet atelier axée sur l'immigration économique.

Il faut d'emblée souligner que j'ai été invité non pas en tant qu'expert dans un quelconque domaine économique mais en tant que un nouveau arrivant (j'ai immigré en 1984 au Manitoba). Donc j'ai été témoin de l'évolution de l'immigration francophone au Manitoba depuis près de 30 ans. Et aussi en tant que personne qui s'est très rapidement impliqué dans la vie de la communauté francophone et ce, aussi bien aux niveaux local que national. J'aborderai quelques aspects concernant l'intégration et ses défis ainsi que l'inclusion. Je laisserai une large part à la discussion qui viendra enrichir le débat.

Avant de commencer, j'aimerais vous citer un vieux dicton africain qui dit à peu près ceci :

Un tronc d'arbre a beau séjourner dans l'eau, il ne deviendra jamais crocodile.

Vous comprendrez plus tard où je veux en venir avec cette citation.

L'importance de l'immigration dans les communautés francophones est actuellement un enjeu incontournable. La question centrale n'étant plus de savoir si on a besoin d'immigrants mais comment réussir leur intégration et leur inclusion dans toutes les sphères d'activité de nos communautés.

En d'autres termes, comment cette immigration peut-elle contribuer à l'essor et à l'épanouissement des CSFM?

Éléments clés à prendre en considération :

- le poids démographique
- la participation à la vie communautaire
- contribution à l'enrichissement, à la vitalité des communautés sur les plans économiques, culturels, social, etc.

Les CSFM ont récupéré de nombreux droits. Maintenant il faut exercer pleinement ces droits. Et pour cela, il faut non seulement *compter* (en nombre), mais il faut aussi *peser* (en terme de valeur économique).

La francophonie peut s'ériger en valeur ajoutée négligée jusqu'à ces dernières années. L'exemple le plus pertinent que je peux vous donner est celui du World

Trade Centre de Winnipeg qui a vu le jour il y a à peu près 2-3 ans. Mariette Mulaire qui est l'artisan de cet exploit unique, a réussi à bâtir un pont avec la majorité anglophone et à créer un cadre dynamique propice aux investissements et aux affaires. Mais tout a commencé avec le CDEM (Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba) qui avait une action provinciale avant tout. Le volet international, il a fallu attendre la création de l'ANIM (Agence nationale et internationale du Manitoba) qui a commencé à faire de l'immigration économique une de ses activités, pour ouvrir des marchés nationaux et internationaux au Manitoba et inversement. Ce qui d'ailleurs ne faisait pas l'unanimité, les communautés locales étant réticentes à voir des fonds dépensés pour des activités internationales alors que les municipalités souffraient de sous-investissement.

Sous d'autres cieux, en France, je me souviens de la fameuse formule: *La Corrèze (France) avant le Zambèze (Afrique)*. On retrouvait donc les mêmes réflexes de repli sur soi ici. Mais comme disait De Gaulle: *Quand vous avez raison trop tôt, on dira, sur le moment que vous avez tort*. Les événements ultérieurs allaient donner raison à Mariette Mulaire et à son équipe avec la naissance du World Trade Centre en conjonction avec la Chambre de commerce de Winnipeg. Le français récupérant ainsi ses lettres de noblesse dans le domaine des affaires, une valeur ajoutée d'une qualité inestimable.

Comment l'immigration peut-elle contribuer à l'essor et à l'épanouissement des communautés francophones en situation minoritaire? Vous avez déjà tous noté la demande en main d'œuvre dont le Canada a besoin pour assurer sa croissance et son développement. Et ça, c'est la majorité anglophone qui le dit. Elle y croit et elle agit en conséquence. Pour les communautés francophones fortement fragilisées en terme de nombre et aussi de ressources, cela est encore plus impératif. Il y a urgence à agir.

Pour cela il faut un plan, il faut une vision, il faut une stratégie concertée et coordonnée avec tous les partenaires impliqués. Le Commissaire aux Langues Officielles, Mr Graham Fraser, disait que *cela prend une communauté pour accueillir un immigrant*. Les communautés francophones doivent plus que jamais participer à cette nouvelle dynamique de croissance et de transformation, contrairement aux années soixante dix où elles ont raté le bateau car ont accordé peu d'attention aux réfugiés de la mer (*Boat people*) du sud-est asiatique¹.

Les gouvernements fédéral, provincial et territorial parlent maintenant de manière très ouverte de l'importance de l'immigration (francophone en particulier) dans leurs discours². Quelque soient les stratégies choisies, il apparaît que la formule gagnante en immigration repose avant tout sur une

¹ Le Canada a accueilli 60 000 réfugiés de la mer de 1979 à 1980. Combien sont restés dans la francophonie (en dehors du Québec ?)

² Conférence des ministres de l'immigration les 16-18 juin 2015.

collaboration très étroite entre ces différents paliers de gouvernement y compris les municipalités les communautés et les structures de base dans ces communautés.

À travers tout le continuum de l'immigration, il faut des programmes qui permettent l'attraction, le recrutement, des services d'installation, d'établissement, une insertion économique sociale et culturelle et une rétention qui sont des points clés dans la trajectoire de l'immigrant. Le tout, agrémenté d'un programme pré-départ qui donne l'heure juste à tout immigrant potentiel sur les réalités canadiennes.

L'implication de secteurs non gouvernementaux est une ressource complémentaire qu'il est permis de mobiliser, notamment les organismes ethnoculturels, ou ceux fondés sur un enjeu particulier, les communautés et le secteur privé que vous représentez ici.

Même si l'insertion économique est la clé d'une intégration réussie, elle n'en constitue pas moins un des principaux défis. Il faut s'atteler à lui trouver des solutions adéquates avec une forte mobilisation des employeurs dans les Provinces et Territoires.

Intégration :

Parmi les facteurs qui contribuent à l'intégration, citons notamment :

- la maîtrise des deux langues officielles
- la sensibilisation des employeurs
- la capacité à trouver et à garder son emploi
- la compétence de mettre à profit ses compétences professionnelles et ses titres de compétences acquises à l'étranger et reconnue par les organismes du pays d'accueil
- la capacité à intégrer les valeurs et attitudes en cours au Canada tout en gardant son identité
- la capacité à accéder aux institutions et associations et à participer pleinement aux activités dans sa communauté.

Bref être un membre à part entière de la communauté d'accueil ce qui sous-entend aussi le principe de l'inclusion.

Défis majeurs :

- Accès à l'emploi
- Apprentissage de la langue de la majorité
- Titre de compétence non reconnus : la sous-utilisation des compétences des immigrants coûte à l'économie canadienne 2,4 milliards de dollars annuellement
- Le manque d'expérience canadienne : pas d'expérience canadienne, pas d'emploi, pas d'emploi, pas d'expérience canadienne. Un véritable cercle vicieux, vous en conviendrez.
- Accès au logement

- Adaptations à la culture du milieu
- Discrimination ouverte ou plutôt feutrée

Inclusion dans les communautés :

Il s'agira de mettre en place des dispositions d'inclusions transversales dans toutes les sphères d'activité de la communauté : écoles, commissions, scolaires, conseils d'administration, secteurs économiques, social, culturel, etc. pour permettre une participation pleine et entière des nouveaux-arrivants.

Conclusion :

L'immigrant au fond, n'est pas si différent de nous ici. Il nourrit les mêmes ambitions, les mêmes aspirations au bien-être que chacun d'entre nous ici : vivre dans un pays sécuritaire, libre, en santé, connaître une réussite économique, culturelle, sociale, etc. pour lui et pour sa famille. En ce sens, pour revenir au dicton du début de mon intervention, le crocodile et le tronc d'arbre arriveront bien à vivre ensemble dans le même marigot et finiront de ce fait par se ressembler. Je terminerai mon exposé en citant Fatou Diome, une écrivaine sénégalaise bien connue qui, lors d'un débat sur l'immigration en France avait dit: **On sera riches ensemble ou on va se noyer ensemble**. La formule est tout à fait applicable ici chez nous au Canada. À nous de réussir ce défi.

Merci de votre attention.